

Le MAG³ Bourguisan

Bulletin d'information et de communication de la Municipalité

Juillet 2016

N°18



PISCINE D'ÉTÉ : Jetez-vous à l'eau !

En quête d'un territoire accueillant, offrant à tous les équipements nécessaires pour bien vivre sa bourgade, la municipalité a pu inaugurer officiellement, au bout de deux ans de travaux et d'investissements conséquents, deux infrastructures essentielles pour la ville. Tout d'abord la maison des associations qui peut maintenant accueillir les associations bourguisanes et leurs activités et la piscine ouverte au public depuis le 25 juin, plus ludique, plus moderne, plus vaste !

Le projet municipal continue dans cet axe avec une étude d'aménagement du centre-bourg et un travail sur le nouveau PLU (Plan local d'Urbanisme) qui nous engagera sur plusieurs années et dont la finalité sera l'amélioration de la qualité de vie.

La qualité de vie, c'est aussi des choix pour l'avenir de notre territoire comme l'arrêt de l'utilisation de pesticides dans l'entretien des espaces verts de la commune.

Dossiers

- ... **BUDGET 2016** *Conjuguer maîtrise des dépenses et qualité de services*
- ... **ENFIN** *La Piscine est ouverte !*
- ... **DEVELOPPEMENT DURABLE** *Zéro Pesticide*

Rubriques
Ça s'est passé
État civil
Agenda

www.bourgargental.fr

Chers Bourguisans, Chères Bourguisanes,



Les éditoriaux se suivent et, malheureusement, se ressemblent.

En ce 14 juillet 2016, alors que nous avons, depuis la veille, par une belle soirée populaire, puis le jour-même, par un défilé républicain, célébré notre Fête Nationale et mis à l'honneur nos soldats, en particulier nos pompiers volontaires, nous apprenions vers 23 heures l'horreur des événements survenus à Nice.

Une nouvelle fois, ce qui fait la France – la liberté, l'art de vivre, la convivialité – était attaquée, dans la plus cosmopolite des villes de la côte d'Azur.

La Fête Nationale, au-delà du symbole, c'est la journée de tout un peuple qui se reconnaît, au-delà des idées de chacun, une identité, une destinée et des valeurs communes. Au nom de ces mêmes valeurs, nous devons faire bloc et appréhender, avec sang-froid et détermination, la lutte contre le terrorisme.

C'est dans cet esprit que le lundi 18 juillet, à midi, de nombreux bourguisans se sont rassemblés pour honorer la mémoire des victimes et témoigner le soutien de notre ville aux habitants de Nice.

C'est unis et rassemblés que nous relèverons les défis de ce monde, car, citant Jean de la Fontaine, le matin du 14 juillet : "Toute puissance est faible, à moins que d'être unie."

Unie, rassemblée et mobilisée pour favoriser le "vivre-ensemble", c'est, aussi, l'impérieuse mission que vous avez confiée à l'équipe municipale, dont la traduction en actes, (actualité nationale et internationale oblige), ne peut figurer qu'au second plan.

Et pourtant ! En quelques semaines, ont été successivement inaugurés, à Bourg-Argental, la Maison des Associations et le siège de l'Espace Déôme, les nouveaux bassins de la Piscine Municipale et le Pôle multi-accueil Petite Enfance ! Plusieurs articles du Mag' relatent donc ces événements importants pour notre territoire, et la garantie de la qualité du service proposé.

Au printemps, fort de la mobilisation unanime de nos 16 communes, et après de nombreuses discussions avec les représentants de l'Etat, c'est encore la Communauté de Communes des Monts du Pilat qui était préservée dans son périmètre actuel, et non sacrifiée sur l'autel de regroupements tout aussi vastes qu'ingérables.

C'est, enfin, une implication quotidienne, de l'ensemble des membres du conseil municipal comme des agents municipaux, pour accompagner les nombreuses initiatives locales qui font la vie de notre commune, et en particulier en cette période estivale.

Bonne lecture, et bel été à toutes et à tous,

Bien fidèlement à vous,

Le Maire,

Stéphane HEYRAUD

*Président de la Communauté de Communes des Monts du Pilat
Conseiller Régional Auvergne Rhône-Alpes*

ÉDITO

Dossier Finances et budget 2016 de la commune

Le budget prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour l'année civile. Il reflète les actions et les projets décidés par le Conseil Municipal.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 21 mars dernier, le budget a été adopté à l'issue d'une présentation du Maire, Stéphane Heyraud.

Comme chaque année, il est le fruit d'un processus de discussions et d'échanges entre élus lors des différentes commissions, thématiques ou plénières, sur le fonctionnement de notre collectivité et sur les opérations à engager sur l'année.

Le budget est composé de deux parties :

Fonctionnement
2 978 750 €



Investissement
953 300 €

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de la commune et des services municipaux.

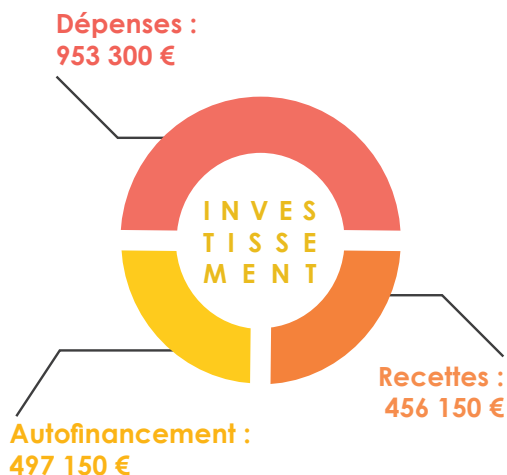
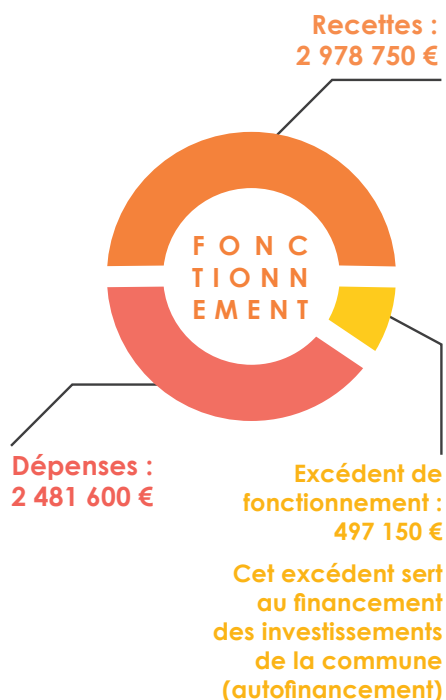
Cette année encore, des contraintes importantes vont peser sur le budget de la ville. L'Etat confirme sa réduction des concours financiers à la collectivité de 30 000 € pour 2016 au titre de la "contribution au redressement des comptes publics".

Après l'effort financier important accordé aux équipements, nous devons désormais en assurer le fonctionnement. Cette année 2016 sera donc une année où nous allons pleinement faire vivre les services créés l'an dernier telle que la Maison des Associations.

C'est un budget qui a été bâti avec la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux conformément aux engagements pris en 2014, et ce pour la 7^{ème} année consécutive. L'autofinancement programmé est stabilisé à hauteur de 497 150 € pour 2016.

L'ambition de la Municipalité est de continuer à proposer des services de qualité à la population en matière de propreté, de soutien à la vie associative, en faveur de l'éducation, de la vie culturelle, ou encore en matière de voirie et de sécurité.

L'enjeu est d'améliorer la qualité de vie des citoyens de manière compatible avec nos charges et nos ressources. En contenant ou en réduisant nos dépenses, il s'agit de faire face au désengagement de l'Etat, tout en préservant notre capacité à investir pour l'avenir.



Continuer à investir pour améliorer notre commune

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement ayant pour objet d'augmenter la valeur patrimoniale de la commune, d'entretenir les équipements, d'en créer de nouveaux et d'améliorer la qualité de vie des bourgeoisans.

Pour conserver des marges de manœuvre et assurer des investissements en direction de l'entretien du bâti, des voiries, du renouvellement du matériel, la municipalité adopte des mesures pour établir un équilibre budgétaire. Les principales orientations consistent à contenir le niveau des charges de gestion courante et financières mais aussi à maîtriser la programmation annuelle en matière d'investissement.

Cette année 2016, le programme des opérations d'investissement est raisonnable avec un montant de 539 770 € :



Les taux d'imposition restent inchangés pour l'année 2016 :



Taxe d'habitation : 17,58 %



Taxe foncier bâti : 21,44 %



Taxe foncier non bâti : 47,59 %



École

Réfection du couloir 1er étage, installation d'un Tableau Blanc Interactif et reprise des murs du jardin.

60 000 €



Salle J. Estérel

Réfection du plancher de la salle.

4 500 €



Carrefour d'Argental

Aménagement et sécurisation en partenariat avec le Département de la Loire.

240 000 € dont 120 00 € en 2016

Zone de Loisirs des Rivets

Aménagement globale : Création d'une buvette et de terrains de pétanque, modernisation de l'éclairage du stade de foot et modification de l'alimentation électrique .

92 000 €



THD 42
Réseau fibre optique d'initiative publique

Très Haut Débit

26 370 €/an sur 10 années



Mise aux normes d'accessibilité PMR des bâtiments publics.

24 000 €



Étude / Maison du Chatelet

Lancement de l'étude de modernisation.

30 000 €



Étude / Av. de la Résistance

Aménagement de voirie et réfection des réseaux.

300 000 €

Enfin ! PISCINE

Vendredi 10 juin 2016 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle piscine de Bourg-Argental.

Attendue par les bourguisais, ils sont venus nombreux, curieux et satisfaits de constater la fin heureuse des travaux.

L'eau bleutée a accueilli démonstrations de nage, de waterpolo et une course de relais nage entre associations sportives dans le grand bassin. Rénovés, mis aux normes, les bassins sont plus volumineux : 700 m² et 1000 m³ d'eau ! La pataugeoire est sécurisée, séparée du grand bassin. Les toboggans sont équipés d'hydrofreins.

Le maire de Bourg Argental, Stéphane HEYRAUD a coupé le ruban entouré du sous-préfet de la Loire, Mahamadou DIARRA, de la conseillère départementale, Valérie PEYSSELO, et du député, Dino CINIERI. Après un flash mob de la Gym Volontaire, les discours ont relaté le partenariat, les choix et le cheminement nécessaire jusque cet aboutissement moderne et esthétique.

En présence de la troupe Les Charentaises de Luxe, les convives ont échangé leurs commentaires et enthousiasme autour du buffet et d'un verre scellant le début d'une nouvelle saison pour la piscine de Bourg Argental.

Les élèves des écoles et collèges de la ville ont dès le 6 juin, envahi les bassins.

Depuis le 25 juin 2016, elle est ouverte à tous, tous les jours. Les maîtres-nageurs proposent des cours de natation et séances d'aquagym. Les amateurs peuvent se renseigner à la piscine.

Souhaitons que l'été 2016 baigne de soleil la nouvelle piscine ludique de Bourg-Argental.





La piscine municipale de Bourg-Argental est à nouveau accessible au public dès cet été. Le Mag a voulu en savoir plus sur ses nouveautés et son organisation.

Carole Millot, responsable du sport à la mairie et directrice de la piscine, a répondu à nos questions.

Le Mag : Quelles sont les nouveautés de cette piscine rénovée ?

CM : Le bassin a été entièrement rénové, dorénavant il fait 1000m³ avec une capacité d'accueil de 1200 personnes. C'est un bassin moderne et classique en structure béton recouvert d'un PVC armé.

A l'intérieur de la structure trois espaces ont été créés :

- un espace "petite enfance" d'une profondeur maximum de 30 cm avec un jeu d'eau central ;
- un espace ludique avec deux canons à eau d'une profondeur d'1m40
- un espace dédié aux nageurs avec une profondeur maximum 1m80.

Le toboggan et les deux pentagliss ont été rénovés. Désormais la réception se fait dans des glissières à hydro frein.

Le Mag : D'un point de vue technique, y a-t-il des changements ?

CM : Au niveau technique de grosses améliorations ont été portées. Par exemple, le système de filtration de l'eau est géré par un bac tampon qui permet le renouvellement complet de l'eau du bassin en quatre heures.

Le système de traitement de l'eau se fait par hypochlorite de calcium. C'est un système préconisé par les autorités sanitaires. Il a une plus grande efficacité bactéricide et apporte peu d'odeur de chlore. Le confort des baigneurs est optimal : ça ne pique pas les yeux et c'est non allergisant.

Le Mag : L'équipe de la piscine est-elle en place

CM : Cette saison le personnel est composé d'une équipe de maître nageurs, d'une équipe d'entretien et d'un agent de caisse.

De plus, tous les jours, des agents de prévention et de sécurité seront présents sur le site.

N'oublions pas l'équipe technique municipale qui chaque matin œuvrera pour la bonne ouverture.

Le Mag : Y a-t-il des rendez-vous à noter ?

CM : La piscine est ouverte au public jusqu'au dimanche 4 septembre de 11h30 à 18h30.

Pendant la saison et en fonction de la météo, nous organiserons des nocturnes au sein de l'établissement afin que chacun puisse profiter au maximum des installations.

Des cours de natation et d'aquagym vous seront proposés tout au long de la saison par le personnel qualifié.



HORAIRE / TARIFS

La piscine est ouverte du
25.06.2016 au 04.09.2016
tous les jours
de 11h30 à 18h30.

TARIFS extérieurs

- Adulte : 5,50 €
- Enfant 2-12 ans : 5,00 €

TARIFS bourguisans

(sur présentation d'un justificatif) :

- Adulte : 4,50 €
- Enfant 2-12 ans : 4,00 €
- Carte 10 tickets Adulte : 40 €
- Carte 10 tickets Enfant 2-12 ans : 35 €
- Abonnement Mensuel : 40€ (en Mairie)
- Abonnement Saison : 70€ (en Mairie)

Demi tarif à partir du 3^{ème} Abonnement d'une même famille (pour un abonnement de catégorie identique / Mensuel ou Saison)

Tarifs de groupe & abonnements :
voir conditions en Mairie au 04 77 39 61 34.



Débroussaillage

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La commune de Bourg Argental a été classée comme "massif forestier à risque d'incendie de forêt" par le préfet de la Loire le 8 août 2011.

Si vous êtes propriétaire d'une construction située dans ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier, vous êtes donc dans l'obligation de maintenir en état débroussaillé les parcelles sur une profondeur de 50 mètres par rapport à votre construction. Les voies privées donnant accès à votre bâtiment sont aussi concernées sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Le débroussaillage diminue l'intensité et limite la propagation des incendies par la réduction des combustibles et la rupture de la continuité du couvert végétal. Il doit s'accompagner de l'élagage des branches basses des arbres ou arbustes persistants, jusqu'à une hauteur de 2 mètres. En outre, les branches doivent être coupées à une distance minimale de 5 m. au droit des murs et du toit des habitations. Les déchets verts doivent être évacués en déchetterie ; l'incinération étant interdite et dorénavant réservée aux agriculteurs et professionnels (paysagistes, horticulteurs...)

Zéro pesticide, c'est mieux pour tout le monde !

La Ville de Bourg-Argental s'engage dans un programme irréversible d'abandon total de l'usage des pesticides pour l'entretien de l'ensemble de ses espaces publics, et ce, d'ici la fin de l'année 2018.

Cette démarche a pour objectif la protection des ressources en eau et la préservation de la biodiversité. Les enjeux sont importants pour notre santé, éviter la dégradation des cours d'eau. En bref, améliorer notre qualité de vie !

La présence d'herbe en bordure de trottoir ou dans l'allée d'un parc n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace, où de nouvelles méthodes de désherbage sont appliquées. Ces méthodes douces et sélectives n'auront pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides.

C'est pourquoi il nous faut changer de regard, développer une autre approche du végétal dans la ville, et accepter la végétation spontanée.

Changeons notre regard sur notre ville !

Pour abandonner les pesticides, les services de la Ville sont en train d'accomplir une véritable révolution culturelle ! Faire de la mauvaise herbe une amie, réintroduire plus de nature en ville, tester les techniques alternatives au désherbage chimique... le chantier est en cours et progresse de jour en jour.

Connaître l'opération zéro pesticides pour y adhérer, voire se l'approprier :

Plusieurs techniques alternatives au désherbage chimique sont testées : une balayeuse avec des balais mécaniques, des brûleurs thermiques, une bineuse électrique et l'arrachage manuel.

Chacune a ses avantages et ses inconvénients qui se précisent au fil de leur utilisation. En parallèle à ces méthodes, les aménagements et les pratiques sont adaptées pour réduire au maximum le désherbage : culture sous serres, choix des plantes, tonte et hachage de l'herbe, paillage, prairies...



Rencontre sur le terrain

Avec Damien Sauvignat, responsable des services techniques

"Il était temps de changer le mode d'entretien de nos espaces verts. Surtout que, petit à petit, les plantes indésirables devenaient de plus en plus résistantes aux pesticides.

Le plan zéro pesticides change nos conditions de travail : plus besoin de porter d'équipement de protection, moins de risques pour la santé, apprentissage de nouvelles techniques...

Le désherbage thermique est moins rapide. Alors, les gens se posent des questions, pensent que la ville est moins bien entretenue. Il faut leur expliquer les avantages du zéro pesticide."

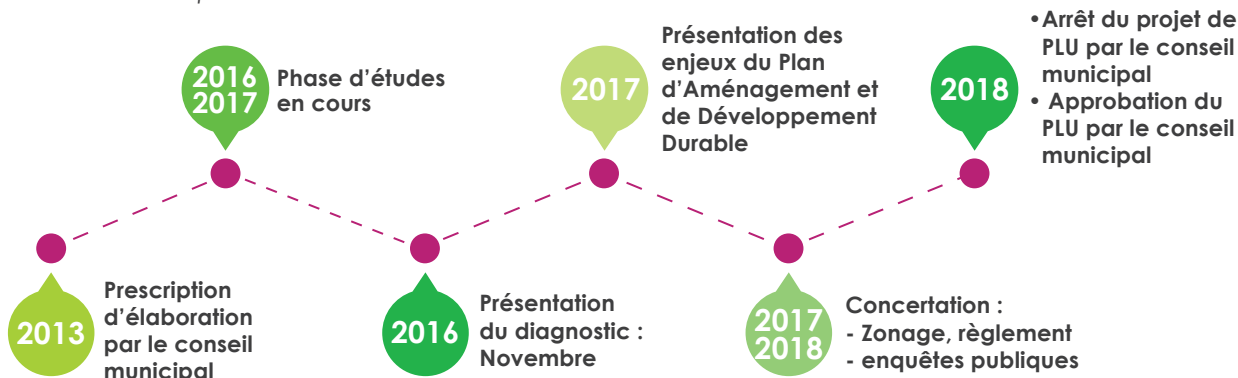
Plan Local d'Urbanisme

PLU

Annoncée la réunion d'information le 15 mars sur le PLU, ouverte à tous, a été menée par le cabinet d'étude Latitude. Les élus ont regretté le si petit nombre de bourgeoisans présents.

Cadres, objectifs, processus, calendrier ont été présentés avec pédagogie. Pour rappel, au terme du travail engagé sur 30 mois, le conseil municipal aura à valider le contenu de ce nouveau PLU.

Calendrier des phases d'élaboration :



Tout le monde peut :

S'informer :

- Sur le site internet de la commune qui présentera l'état d'avancement du processus,
- Par des articles dans la presse et les publications communales,
- En consultant le dossier de concertation mis à disposition en Mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Participer :

- Lors des réunions publiques et des ateliers de travail,
- En inscrivant des propositions sur le cahier de concertation mis à disposition en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

EAGB Étude d'Aménagement Global du Bourg

Comme annoncé dans le Mag'Bourguisan n°17, la municipalité a engagé une étude d'aménagement global du centre de Bourg. L'objectif est de doter la collectivité d'une vision stratégique et traiter, à moyen et long terme, l'amélioration des circulations et des mobilités, la requalification de l'habitat, la préservation du patrimoine et l'amélioration de l'accès aux activités commerciales et aux services publics.

Il s'agit de préparer la réalisation des aménagements les plus utiles avec une réelle maîtrise budgétaire des investissements et des financements grâce au caractère pluriannuel des interventions.

Confiée au Cabinet Architecture et Itinéraire Bis, la démarche comprend des ateliers participatifs pour « penser » l'évolution du centre-bourg avec les habitants, les commerçants et usagers bourgeoisans.

Ainsi tous les élus ont proposé des personnes (entrepreneurs, commerçants, femmes, hommes, habitants du centre et des extérieurs de Bourg Argental...). Soit une vingtaine de bourgeoisans en tout, dont 13 d'entre eux ont participé le 13 juin dernier, à un atelier animé par Yann Olivarès et David Robin (Cabinet Itinéraire Bis).

En croisant les thèmes de l'habitat, l'équipement, les commerces, les espaces publics, la circulation piétonne et motorisée, l'objectif a été rempli par le partage des constats et contraintes du site, et celui des premières réflexions. Cette séance de travail a enrichi les éléments de diagnostic urbain.

A suivre...



Inauguration de la Maison des Associations



Ouverte à tous, la Maison des Associations a fait l'objet de nombreuses visites, ce 21 mai 2016.

A cette occasion, les bénévoles associatifs ainsi que l'Espace Déôme ont répondu aux questions concernant leurs activités au public hétéroclite. Nombreux anciens présidents, directeurs et salariés de l'Espace Déôme étaient notamment présents. Ils ont eu la satisfaction de constater la fusion MJC et Centre Social, concrétisée désormais par la jonction entre les bâtiments de la structure, idée émise par les élus, voulue par les usagers et construite sous la direction du maître d'œuvre, le cabinet GIRERD-MASSART, représenté par Emmanuel GIRERD, architecte.

Stéphane HEYRAUD, maire de Bourg Argental, Valérie PEYSELON et Bernard BONNE, représentant le Département, Dino CINIERI, député, ont procédé au dévoilement de l'enseigne du bâtiment avant de couper le ruban.

Après les discours officiels, les personnes présentes ont partagé un pique-nique inter-associatif.

L'après-midi a débuté par l'humour de Jean-Luc EPALLE. Puis la scène s'est ouverte aux jeunes de l'Espace Déôme. Un Flash Mob des sportives de la Gym Volontaire ont entraîné les convives et élus sur un rythme dynamique pour clore cette inauguration.

Le premier Conseil de Maison du 16 juin a rassemblé des élus et des associations utilisatrices. Les problèmes matériels et de partage de lieux ont été abordés.

Durant l'été, de petites améliorations vont être apportées pour le confort de tous et les projets d'animations et d'exposition, sont travaillés.

Les convives ravis du pique-nique inter-associatif du 21 mai envisagent de rendre annuel ce moment de rencontres et de partage.

Les comptes-rendus de ces conseils de maison sont affichés au rez-de chaussée du bâtiment. Les utilisateurs de la Maison des Associations sont invités à faire part de leurs remarques dans un cahier à leur disposition à l'accueil de l'Espace Déôme.



Ça s'est passé

à Bourg-Argental

Tournoi de Foot contre le Cancer

8 et 9 janvier

Les bénéfices du tournoi de foot en salle représentent la somme de 3452,18€. Celle-ci a été remise le 6 février 2016 au centre anti-cancer Léon Bérard de Lyon par l'intermédiaire du président du Football Club Bourguisan. Soulignons ici la générosité du public.



Bourg'Artistique : Un Hiver 43

7 février

La troupe Yacapo composée de 14 acteurs a offert au public une prestation de qualité sur un sujet sombre de notre histoire. Les décors restitués, les chants exceptionnels ont procuré au public un agréable moment. Autour du verre de l'amitié offert par la municipalité les spectateurs ont échangé avec les acteurs qui se sont montrés fort disponibles.

Loto de l'École Publique

30 janvier

Le loto de l'école publique n'a pas dérogé à la règle. De nombreux participants ont assisté à cette manifestation. Cet événement a permis au Sou des Ecoles de récolter 3000 €. Somme qui, rappelons-le, permet aux enfants de participer à des sorties scolaires pédagogiques tout au long de l'année.



Carnaval du Sou

5 mars

Malgré la pluie qui s'est invitée au Carnaval, les enfants des écoles ont défilé dans la bonne humeur. Un spectacle et une collation les attendaient à la salle Jacques Esterel. C'est autour du Fugar que la soirée s'est terminée.



Avant première

18 mars

Le 18 mars au cinéma Le Foyer était projeté en avant-première le film "Médecin de Campagne". A l'issue de la projection, un débat a eu lieu en présence de Christophe Droin, médecin généraliste à Marthes et Marie-Pascale Jany, infirmière scolaire.



Bourg'Artistique : Toss'n Turn

19 mars

Dans le cadre de la saison culturelle Bourg'Artistique, la salle Jacques Esterel s'est emplie de mélodies celtiques entraînantes et tristes au son du violon, du cistre ou du didgeridoo dépaysant. Le rythme endiable des danseurs de claquettes irlandaises a résonné. Toss'n Turn, groupe de trois musiciens et deux danseurs, ont enthousiasmé les spectateurs. La bière du Pilat a étanché la soif d'un public conquis au lendemain de la Saint Patrick.



Cérémonie commémorative du cessez le feu en Algérie

19 mars

Les anciens combattants, les élus, les sapeurs-pompiers, les gendarmes et la population emmenés par l'Ensemble Harmonique ont défilé jusqu'au monument aux morts pour commémorer le Cessez-le Feu du 19 mars 1962.



Paroles et musiques

2 avril

Samedi soir, les bourguisains ont assisté à une soirée de qualité. Plusieurs associations de musiciens se sont regroupées pour ravir le public venu nombreux.

Au programme, les enfants de la classe "Musiques Actuelles" de l'école publique de Saint Julien Molin Molette, sous la direction de Jean-François BONURA et Alain ARNAUDET, l'orchestre d'harmonie de Boulieu & Bourg-Argental, sous la direction de Maurice BUAZ, l'ensemble des chœurs bourguisains, dirigé par Hervé MARCON, l'atelier chant de l'école de musique dirigé par Anne-Laure PELLETIER, ont captivé l'attention de tous. Cet ensemble musical a fait la démonstration de son talent et de son travail, unissant chants et notes d'instruments. Il a offert des univers musicaux différents aux spectateurs conquis. La soirée s'est clôturée par trois chansons interprétées à l'unisson.

Un grand merci à tous les intervenants pour avoir donné de la joie et de la bonne humeur.



Portes ouvertes du Collège du Pilat

19 mars

Enfants et parents étaient invités aux portes ouvertes du collège du Pilat. Nombreux ont fait le déplacement intéressés par le futur de ces écoliers. Des collégiens servaient de guides de classe en classe où les professeurs présentaient leur matière. Promouvoir cet établissement était l'objectif à atteindre. L'accueil de qualité y est parvenu.

École Ste Anne

2 avril

L'école privée a ouvert ses portes aux parents désireux d'inscrire leurs enfants. Une visite des classes était organisée pour leur permettre de connaître les lieux. Une dégustation de beurre fabriqué par les élèves a été l'une des illustrations des activités pédagogiques de l'établissement.

Bourg'Artistique :

Les Burdivents ont présenté "Que la Noce commence"

3 avril

Sur scène, 16 comédiens amateurs et 3 techniciens en régie nous ont transportés en 1953 dans l'ambiance d'un village de Roumanie. Les spectateurs ont été séduits par cette pièce aussi drôle que dramatique.



Semaine sportive

11-15 avril

Du lundi 11 au vendredi 15 avril, des équipes d'associations du canton se sont rencontrés dans le cadre de la semaine sportive organisée par l'Espace Dôme et ses adhérents de l'activité Volley Ball en particulier. Dix équipes loisirs, neuf en catégorie compétition, équipiers et public ont passé des soirées ludiques, conviviales et sportives. En effet, les finales opposant pour la catégorie Loisirs les sapeurs pompiers de Saint Sauveur et ceux de Saint Julien Molin Molette, pour la catégorie Compétition : Bourg-Argental et Charnas ont tenu en haleine les supporters de tous bord.

Vainqueur catégorie compétition :

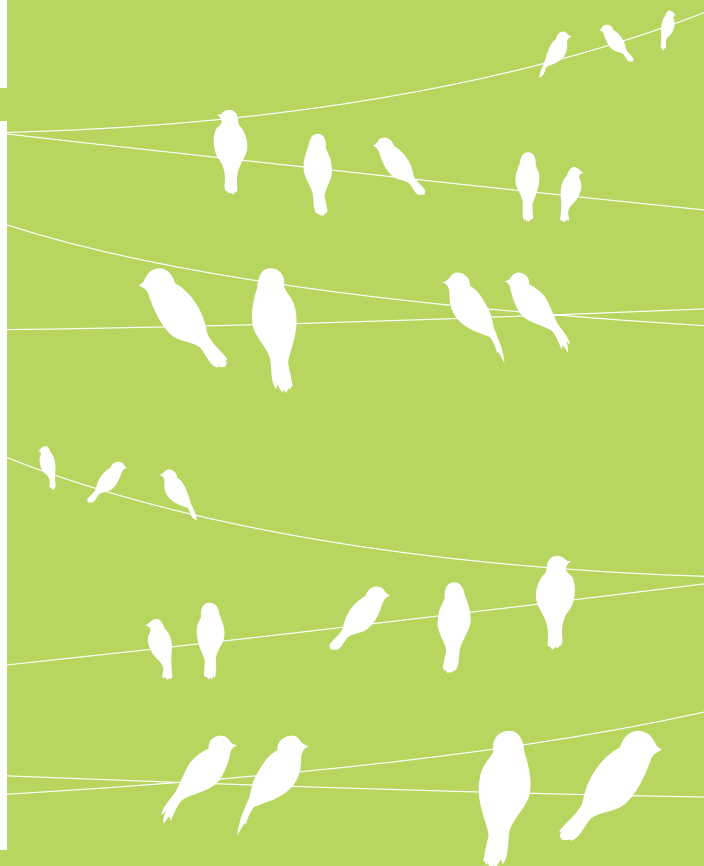
Équipe Volleyl de Bourg Argental sous la houlette de Antony Oriol et le regard vigilant de l'arbitre, Gaby Sauvignet.



Exposition

8 avril

Les œuvres des enfants de l'Espace Dôme ont lancé la saison des expositions à la Maison du Châtelet. Heureux de présenter leurs nombreuses créations en compagnie de leur monitrice Isabelle GIROD, qui avait la lourde tâche de prendre la relève d'Annick JULIAU. Les applaudissements nourris ont salué la réussite !



Don du sang

14 avril

Cette année, les collectes de sang par les Etablissements Français du Sang ont enregistré une très forte baisse par rapport aux années précédentes. Selon les responsables du centre de Valence, cette baisse est générale sur tout leur secteur, voire même au niveau national.

A Bourg Argental, depuis 2005, la moyenne des donneurs par collecte est de 89 personnes. Seulement 60 personnes se sont présentées à celle du 14 avril dernier. Par contre, les donneurs de plasma ont tous répondu présents, ce qui a permis de récolter 9 poches de plasma.

L'équipe de bénévoles bourguisais, menée par Michel BERNE, se compose de 5 hommes et 9 femmes. Ils tournent par équipe de 6 personnes, sur quatre après-midi de 14h30 à 20h. Le travail des bénévoles est d'installer les tables et les chaises, de préparer et servir la collation aux donneurs, de ranger et nettoyer en fin de collecte.

Depuis le début de l'année 2015, l'équipe a mis en place une garderie pour les enfants avec des jeux, du coloriage. Initiative mise en valeur sur les panneaux d'affichage et fort appréciée par le centre de Valence et les donneurs. Des personnes originaires de l'Ardèche sont d'ailleurs venues à Bourg Argental, du fait de cette garderie.



15 ans du Cinéma "Le Foyer"

26 avril

Le cinéma « Le Foyer » a fêté ses 15 ans. A cette occasion les Bourguisais étaient invités à un apéritif dinatoire.

Après la présentation du site internet et des allocutions du Président de l'association et du Maire, la projection d'un film clôturait la soirée.



Cérémonie

8 mai

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence du maire, Stéphane Heyraud, et du président du Département, Bernard Bonne. Les élus, l'ensemble harmonique, les pompiers, les représentants de la gendarmerie ainsi que le public étaient au rendez-vous pour rendre hommage aux anciens combattants et morts pour la France.

Après la cérémonie, le cortège s'est retrouvé à la salle Jacques Esterel autour du pot de l'amitié.



ASSE Kids'tour

// mai

Des ateliers ludiques, autour du sport tels que Baby foot géant, concours de jongle, ont été organisés par le département de la Loire en partenariat avec l'ASSE au gymnase de Bourg Argental. Cet événement a connu un franc succès.





Trans VTT Rhône Alpes

22 mai

La grisaille n'a pas empêché les 185 vététistes venus de tous les départements de la région afin de disputer la cinquième manche de la coupe Rhône-Alpes VTT Country. Cette année, nous avons eu la chance d'avoir JérémY MOUNIER champion du monde Master. Les organisateurs La Roue d'Or du Chambon-Feugerolles ont remercié la municipalité pour la mise à disposition gracieuse du matériel et son accueil chaleureux.



Inauguration pôle multi-accueil petite enfance

28 mai

Le regroupement de la crèche et du jardin d'enfants a donné lieu à la création du pôle multi-accueil petite enfance géré par la communauté de communes des Monts du Pilat. C'est en présence de nombreuses personnalités que s'est déroulée l'inauguration des nouveaux locaux.

Les visiteurs ont été conquis par le design coloré et lumineux des espaces de réception des enfants

Tournoi de Judo

28 mai

La compétition s'est déroulée tout au long de la journée. Le respect et le savoir-vivre sont les maîtres mots de cette discipline. Aussi, tous les participants ont été récompensés.



Concert En Plein Chœur

28 mai

Nouvelle venue, l'association En plein Chœur fait chanter les enfants sous la direction de Sébastien Fayard, chef de chœur. Tout au long de l'année scolaire 2015-2016, l'apprentissage des jeunes prodiges de 8 à 12 ans a abouti à une magnifique prestation le 28 mai dernier, salle Jacques Esterel. En première partie, Vocal Effect, chœur stéphanois, a donné le ton. Le public est resté bouche bée, enchanté.



PILAT propre

3 juin

Pour mettre en pratique les préceptes de la protection de l'environnement, les collégiens bourguisais ont participé à l'opération annuelle "Pilat Propre".

Félicitations et remerciements à ces jeunes citoyens !



Fête de la Pêche

4 juin

Samedi 4 Juin, les membres de la Gaule Bourguisane accueillent les amateurs et débutants de moins de 16 ans au bassin de l'Eygas pour une partie de pêche conviviale. Les enfants venus nombreux sont repartis conquis par cette activité et avec dans leur filet trois poissons maximum.



Restauration scolaire

Les travaux du restaurant scolaire du collège du Pilat ont débuté le 29 juin 2015. Après une année de transformation, les élèves du collège pourront donc, dès la rentrée de septembre, profiter de locaux flambant neufs et opérationnels.

Passesuses de fils, Tisseurs de liens

Ouverte à tous cette association est née d'un désir de rencontre, d'échange, de partage et de création à partir des idées de chacun. Elle a participé à la préparation de l'inauguration de la piscine à partir de matériel de recyclage. Ensuite, d'autres projets d'activités pourront voir le jour selon les envies.



Fête de l'Espace Déôme

4 juin

L'Espace Déôme a retrouvé l'allée du 8 mai 1945 pour sa fête annuelle, le samedi 4 juin. Les adhérents ont fait des expositions et démonstrations variées de leurs productions et talents. Le public nombreux a applaudi et profité de ce temps convivial.



Fermeture d'une classe

La décision de l'inspection académique de la fermeture d'une classe à l'école primaire publique pour la rentrée 2016 -2017 a surpris parents et enseignants. Malgré plusieurs interventions des parents et des élus, la fermeture sera effective à la rentrée prochaine. Celle-ci entraînera une réorganisation de certaines classes.



État Civil



DÉCÈS :

- 17 février : **Maurice CHALAND (50 ans)**
 20 février : **Jeanne PALISSE**
veuve SAUVIGNET (92 ans)
 20 février : **Jean TAVERNIER (95 ans)**
 21 février : **Roland MOUNIER (62 ans)**
- 16 mars : **Marie FOUREL**
épouse THOMAS (88 ans)
 21 mars : **Jean Luc TRIOLAIRE (64 ans)**
- 07 avril : **Marcelle CHAZAUT (88 ans)**
 17 avril : **Félix COTTIN (63 ans)**
 17 avril : **Jean Paul TAMET (68 ans)**
 19 avril : **Emile THOMAS (90 ans)**
 19 avril : **Louis GEOURJON (88 ans)**
- 04 mai : **Simone PAUZE (73 ans)**
 07 mai : **Germaine COQUET**
veuve SIMONNET (91 ans)
 10 mai : **Daniel PAUZE (71 ans)**
 13 mai : **Fernande GIRODET**
épouse FANGET (82 ans)
 19 mai : **Joseph ROUCHOUZE (87 ans)**
 24 mai : **André TAVERNIER (64 ans)**
 25 mai : **Germaine SAUVIGNET**
épouse ROUCHOUZE (85 ans)
- 07 juin : **Joseph ODOUARD (69 ans)**
 09 juin : **Marie BEGON**
veuve RICHARD (103 ans)
 10 juin : **Marc ARNAUD (76 ans)**
 10 juin : **Marcel POLLET (88 ans)**
 20 juin : **Louis BASTIE (82 ans)**



MARIAGES :

- 1^{er} avril : **Pascale GERIN**
& Denys FRENOIS
- 18 juin : **Laura JURDYC**
& Cyrille NICOLAS



NAISSANCES :

- 24 février : **Anaëlle RIVORY**
 28 février : **Alice BERNE**
- 17 mars : **Brune ARNAUD**
 24 mars : **Eden BERT**
- 24 mars : **Mathéo MEYSSAT**
 29 mars : **Sasha VIDALAIN**
- 13 mai : **Luna THIBERVILLE**
 14 mai : **Théo GONZALEZ**
- 04 juin : **Shylie MASCUNANO**

Économie Locale



BUREAU DE TABAC

Après une réfection lumineuse du magasin,
 Jacqueline et Madeline TEYSSIER
 vous accueillent les :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 6h15 à 19h15
- Mercredi de 6h15 à 14h00
- Samedi de 7h00 à 19h15
- Dimanche de 7h00 à 12h00

Différents services sont proposés :

**Lofo, PMU, relais colis, fimbres fiscaux,
 dépôt pressing, blanchisserie AUBERT.**



Atelier POLLEN

Laurent Juthier, propriétaire de L'atelier Pollen
 offre un nouveau service.
 Il a créé un espace funéraire Alain-Besset.

6 Place de la Cité 42220 Bourg Argental
04 77 79 97 85

La 5^{ème} édition du Festival de la Clavelée, présenté par l'Organisme Touristique, a eu lieu le 17 juillet 2016 de 10h00 à 23h00 dans le centre historique de Bourg Argental et sur le site de la Clavelée.

Le programme a été entièrement renouvelé avec des troupes d'animation venant de la Fête du roi L'Oiseau au Puy en Velay. Un groupe de musique médiévale connu dans toute la France, des spectacles de fauconnerie, de feu, des troupes de théâtre de rue, des cours de dressage de poneys, des jeux pour enfants ont attiré un public nombreux !

Festival de la Clavelée



VOGUE



La tradition se poursuit : la classe 2018 organise la Vogue annuelle de Bourg Argental du 29 juillet au 1er août 2016. La convention avec la municipalité a été signée le 6 juillet 2016.

La Vogue s'annonce avec l'arrivée des forains, leurs manèges et attractions, avec la vente de brioches par les classards dès le 26 juillet.

Le programme est chargé en rendez-vous festifs et ludiques : 3 bals vendredi, samedi et dimanche avec une action de prévention sur l'abus d'alcool. Samedi 30 juillet, les jeux interclasse et le retour de la Vogue avec la Classe 2017 animera l'après-midi, tandis qu'en soirée sera tiré le feu d'artifice. Dimanche 31 juillet vers 15h00, les générations défilent sur leur char dans les rues de Bourg Argental.

La saison culturelle municipale 2016-2017 placée sous le signe de l'humour débutera le samedi 3 septembre 2016 à 20 h à la salle A. Jamet par la présentation de la saison en présence de metteurs en scène, acteurs, musiciens, vidéo. Cette présentation sera suivie d'un pot convivial.

BOURG'ART-istique 2016/2017

La billetterie pour les spectacles suivants vous sera proposée.

Samedi 10 septembre 2016 / 20h30

Soirée Jazz en partenariat avec "Jazz au sommet". A l'affiche, le duo "Watchdog" composé d'un couple de musiciens de grand talent

Samedi 15 octobre 2016 / 20h30

Le célèbre humoriste belge, Pierre Mathues, habitué du festival d'Avignon, nous présentera son one man show "La Belgique expliquée aux français"

Samedi 29 octobre 2016 / 20h30

Pièce de théâtre hilarante sur les maisons de retraite intitulée "J'attendrai" par la compagnie "Mine de Rien"

Dimanche 22 janvier 2017 / 15h00

Théâtre musical intitulé "La dernière cage" par la compagnie "Yacapo et Cie" qui avait interprété "Un hiver 43" en 2015, avec une première partie surprise.

Vendredi 10 février 2017 / 20h30

Musique latino-américaine, en 1ère partie un groupe de guitaristes chiliens, en résidence dans le parc du Pilat : "Newen" et en 2ème partie le groupe "Printemps des Andes".

Samedi 18 février 2017 / 20h30

"De la farine au charbon" pièce de théâtre avec la compagnie Tartatane.

Samedi 18 mars 2017 / 20h30

Fête de la St Patrick, musique Irlandaise avec "Les Modigan" et la bière du pilat.

Dimanche 9 avril 2017 / 15h00

"Candide l'Africain" par la compagnie "Marbayassa" qui nous avait joué l'année dernière "Baada le malade imaginaire".

Samedi 6 mai 2017

Caverne du Ponc d'Arc (Ardèche)

Agenda



JUILLET

Vendredi 29 / lundi 01 Août
VOGUE organisée
par la Classe 2018

AOÛT

Mardi 09
Tambours Japonais
Salle Jacques Esterel

Judi 11
Concert en Ballade
organisé par le Parc du Pilat

Dimanche 21
Vide Grenier d'Argental

Samedi 27
Tournoi de Pétanque FCB

SEPTEMBRE

Samedi 03 / 20H30
Présentation de la Saison
Culturelle Bourg'Artistique
Salle André Jamet

Samedi 03
Battage organisé
par Ferme à l'Ancienne
Morel

Samedi 10 / 20H30
Concert Watchdog
Bourg'Artistique en partenariat
avec Jazz au Sommet
Salle Jacques Esterel

Dimanche 18
Défilé des Classe de la Déôme

Dimanche 25
Vide Grenier organisé par le
Sou des Écoles publiques

OCTOBRE

Dimanche 02
Congrès du Souvenir Français
Salle Jacques Esterel

Samedi 08
Soirée familiale Classe 2019
Salle Jacques Esterel

Dimanche 09
Randonnée du Judo-Club
et marché artisanal
à partir de -

Samedi 15 / 20H30
Bourg'Artistique / Humour
Pierre Mathues "La Belgique
expliquée aux français"
Salle Jacques Esterel

Dimanche 16
Noël et Partage

Mercredi 19
Matinée saucisses Sous la Halle
organisée par les sapeurs-
pompiers
à partir de -

Projection et Conférence
«Le Train à Bourg Argental»
organisé par les Amis de Bourg
Salle Jacques Esterel

Vendredi 21
Spectacle organisé
par le Centre de Santé
Salle Jacques Esterel

Samedi 22
Soirée familiale Amicale
des Sapeurs-Pompiers
Salle Jacques Esterel

Dimanche 23
Les puces de l'Atelier
des Cassettes
Salle Jacques Esterel

Samedi 29
Bourg'Artistique / Théâtre
"J'attendrai, Journée portes
ouvertes à la maison de retraite"
Compagnie Mine de rien
Salle Jacques Esterel

NOVEMBRE

Dimanche 06
Spectacle Vivre à Argental

Vendredi 11
Cérémonie commémorative
de l'armistice de la première
guerre mondiale

Samedi 19
Soirée familiale du Sou des
Écoles publiques
Salle Jacques Esterel

Dimanche 27
Marché de Noël organisé
par l'Espace Déôme

DÉCEMBRE

Dimanche 04 / 20H30
Concert
de l'Ensemble Harmonique
Salle Jacques Esterel

Dimanche 11
Concert des Chœurs
Bourguisans
Salle Jacques Esterel

Mercredi 14
Arbre de Noël municipal
Salle Jacques Esterel

Vendredi 16
Loto
du Football Club Bourguisan

Juillet / Décembre 2016

Infos Pratiques

PERMANENCES

■ Vie Libre

Permanences :

- les 1^{er} et 2^{ème} lundi du mois de 17H00 à 19H00
 - les 1^{er} et dernier samedi du mois de 14H00 à 18H00
- Maison des Associations.

Les dates sont annoncées par voie de presse.

Vous pouvez prendre contact au :

06 06 76 27 39 ou 04 77 39 72 49

■ Permanences psychologue

Mme Barret reçoit sur rendez-vous, de 14h00 à 17h00 les mercredis après-midi à la Maison des Associations.
Tél. 06 83 62 34 96

■ Permanence Assistante Sociale

POLE PILAT, Délégation à la vie sociale

M^{me} Deloche reçoit sur rendez-vous, au local du conseil départemental, Place du 11 Novembre.
Tél. 04 77 39 65 71

■ Permanence de la Mission Locale

Les jeudis après-midi, à la Maison des Associations. Sur rendez-vous au 04 75 67 05 07.

■ Permanence ADMR

- Les lundis de 11h00 à 12h00.
- Les jeudis de 9h00 à 12h00.
au local ADMR - 11 Place de la Liberté.
Tél. 04 77 39 62 36 et 04 77 39 79 51

■ AIMV (Agir Innover Mieux Vivre)

Les jeudis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Maison des Associations. Tél. 04 77 43 26 26

URGENCES

■ Médecin de garde composer le **15 ou le 112**

■ Pharmacie de garde composer le **39 15**

■ Ambulance Bartasson - Tél. **04 77 39 64 07**

■ Ambulance de garde composer le **15 ou le 112** (Nuit, WE, Jour férié)

■ Urgences médicales composer le **15 ou 112**

■ Centre de soins infirmiers - Tél. **04 77 39 64 16**

■ Cabinet infirmiers

Tél. **06 30 53 79 31 / 06 07 61 79 50**

■ Infirmière libérale - Tél. **06 08 51 28 48**

■ Gendarmerie composer le **17**

■ Pompiers composer le **18 ou le 112**

À NOTER - UTILES

■ Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34 / Fax : 04 77 39 14 26

E-mail : mairie@bourgargental.fr

Ouvert du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Permanence du Maire :

Les vendredis après-midi sur rendez-vous.

■ Office du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49

18 place de la Liberté / 42220 Bourg-Argental

À partir du 1^{er} mai et jusqu'au vacances d'été :

Lundi, mardi : 14H - 17H30

Mercredi, jeudi, vendredi : 9H - 12H / 14H - 17H30

Samedi, dimanche et jours fériés : 9H - 12H / 14H - 18H

Après les journées du Patrimoine et jusqu'au 30 avril, fermeture le mercredi, le samedi après midi et le dimanche.

Des vacances d'été aux journées du Patrimoine tous les jours : 9H30 - 12H30 / 14H30 - 18H30

■ CCMP (Communauté de Communes des Monts du Pilat)

Tél. : 04 77 39 69 21

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

■ Crèche - Multi accueil - Jardin d'enfants

Tél. : 04 77 39 62 51

■ Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

Lundi et vendredi : 13h30-17h00

Mercredi et samedi :

9h00- 12h00 / 13h30- 17h00

Du 1^{er} mai au 30 octobre fermeture à 18h00

■ La Poste

Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30 sauf Jeudi fermeture à 16h00

Samedi 9h00-12h00

Départ courrier : en semaine 15h30 / Samedi 10h45

■ Trésor Public

Lundi 14h00-16h00

Du mardi au vendredi 8h45-12h15

Tel. 04 77 39 63 42

www.bourgargental.fr
www.parc-naturel-pilat.fr
www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction :

Stéphane HEYRAUD, Valérie ALBUS GIROD, Jean CACLIN, Michel CHEVALIER, Solange DIARD, Rachel DRI, Chantal NIWINSKI, Sabine PARAT MANZI, Emilienne PRUDHOMME.

Le Mag' Bourguisan / Bulletin d'information et de communication de la municipalité.

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud

ISSN en cours / Prix : 0,10 Euros

Conception graphique & Impression : C rouge Com & Graphéos / Bourg-Argental